

**Subject: May 2022 Derecho/Severe Weather Event After Action Review**

**File Number: ACS2023-EPS-PSS-0001**

**Report to Emergency Preparedness and Protective Services Committee on 30  
March 2023**

**Submitted on March 21, 2023 by Beth Gooding, Director, Public Safety Service,  
Emergency and Protective Services**

**Contact Person: Todd Pyper, Program Manager, Office of Emergency  
Management, Public Safety Service, Emergency and Protective Services**

**613-806-4706, [todd.pyper@ottawa.ca](mailto:todd.pyper@ottawa.ca)**

**Ward: Citywide**

**Objet : Examen post-intervention de l'événement météorologique important  
du dérécho de mai 2022**

**Dossier : ACS2023-EPS-PSS-0001**

**Rapport soumis au Comité des services de protection et de préparation aux  
situations d'urgence le 30 mars 2023**

**Rapport déposé le 21 mars 2023 par Beth Gooding, directrice, Service de sécurité  
publique, Direction générale des services de protection et d'urgence**

**Personne-ressource : Todd Pyper, gestionnaire de programme, Bureau de  
gestion des mesures d'urgence, Service de sécurité publique, Direction générale  
des services de protection et d'urgence**

**613-806-4706; [todd.pyper@ottawa.ca](mailto:todd.pyper@ottawa.ca)**

**Quartier : À l'échelle de la ville**

#### **REPORT RECOMMENDATION(S)**

That the Emergency Preparedness and Protective Services Committee receive this report for information.

#### **RECOMMANDATION(S) DU RAPPORT**

Que le Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence

prenne connaissance de ce rapport pour information.

## **EXECUTIVE SUMMARY**

On May 21, 2022, the city of Ottawa experienced a powerful thunderstorm with extreme winds, categorized as a Derecho storm, that left extensive damage in the Ottawa community. There were more than 1,000 simultaneous Hydro Ottawa power outages across the city and over 180,000 customers without power. The City of Ottawa mobilized the Emergency Operations Centre that same evening and immediately went into “Enhanced Operations”. By the next day (May 22), once the full extent of the damage had been assessed, the City escalated its posture to “Activated Operations”, which is one level below a State of Emergency.

As per the City’s Municipal Emergency Plan, a formal after-action review is conducted whenever the City enters into “Activated Operations”. An after-action review is a post-incident assessment aimed at reviewing, documenting, and evaluating the emergency response. It provides an opportunity to assess the effectiveness of the response, as well as to determine what could be improved, going forward.

This report outlines the high-level after-action review results, lessons learned and next steps.

## **RÉSUMÉ**

Le 21 mai 2022, une puissante tempête accompagnée de vents extrêmes et appartenant à la catégorie des tempêtes de dérécho s’est abattue sur Ottawa et a causé d’importants dommages dans la collectivité. Il s’est produit plus de 1 000 pannes de courant simultanées d’Hydro Ottawa dans toute la ville, et plus de 180 000 clients ont été privés d’électricité. Le soir même, la Ville d’Ottawa a mobilisé le Centre des opérations d’urgence et a aussitôt déclenché l’« intervention accrue ». Le lendemain (soit le 22 mai 2022), après avoir évalué l’étendue complète des dégâts, la Ville a enchaîné avec l’« alerte », soit un niveau en deçà de l’état d’urgence.

Conformément au Plan municipal de mesures d’urgence, un examen post-intervention formel a lieu dans tous les cas où la Ville déclenche l’« alerte ». L’examen post-intervention constitue une expertise postérieure à l’incident et dont l’objectif consiste à revoir, documenter et évaluer l’intervention d’urgence. Cet examen est l’occasion d’évaluer l’efficacité de l’intervention et de déterminer les points qui pourraient être améliorés à terme.

Ce rapport décrit dans ses grandes lignes les résultats de l’ensemble de l’examen

post-intervention, les leçons apprises et les prochaines étapes.

## **CONTEXTE**

Le 21 mai 2022, à 15 h 30 environ, une puissante tempête accompagnée de vents extrêmes s'est abattue sur la Ville d'Ottawa; la tempête a fauché des arbres et des poteaux d'électricité, endommagé des infrastructures et des habitations et privé de courant plus de 180 000 clients d'Hydro Ottawa. Elle a par la suite été décrite par les météorologues comme un « dérêcho » sans précédent et comme l'une des tempêtes les plus retentissantes dans les annales canadiennes puisqu'elle s'est étendue au Sud-Est de l'Ontario et dans certains secteurs du Sud du Québec. La plupart des stations météorologiques sur le parcours de cette tempête ont enregistré des rafales égales ou supérieures à 100 km/h et plusieurs fortes rafales descendantes dont les vents ont atteint 190 km/h. Même si cette tempête a donné lieu à de la grêle et à des pluies torrentielles, la plupart des dommages ont été causés par le vent.

Le 8 juin 2022, on a soumis au Conseil municipal la demande de renseignements OCC 22-07 (Préparation aux situations d'urgence) pour demander de l'information supplémentaire sur le processus appliqué ou mis au point suivant cet événement météorologique, à partir des leçons apprises, relativement à la communication et aux contacts avec les résidents. Dans cette demande de renseignements, on voulait aussi réunir de l'information sur la date à laquelle on publierait un compte rendu sur cet événement météorologique et sur les moyens de profiter des leçons apprises pour rehausser éventuellement les pratiques du Centre des opérations d'urgence (COU). La réponse à la [demande de renseignements OCC 22-07](#) a été déposée auprès du Conseil municipal le 9 novembre 2022; cette réponse indique qu'un examen post-intervention s'est déroulée conformément au Plan municipal de mesures d'urgence de la Ville et qu'un rapport faisant état des constats, des leçons apprises et des recommandations sera déposé auprès du Conseil municipal.

## **ANALYSE**

### **Examen post-intervention**

L'examen post-intervention est une expertise menée après un incident et dont l'objectif consiste à examiner, documenter et évaluer les interventions d'urgence. Cet examen est l'occasion d'évaluer l'efficacité de l'intervention, ainsi que les points qui pourraient être améliorés à terme. Le Service de sécurité publique établit des comptes rendus opérationnels après chaque situation d'urgence. Conformément au Plan municipal de mesures d'urgence de la Ville, l'examen post-intervention formel a lieu chaque fois que

la Ville lance l'« alerte ».

## **Vue d'ensemble des activités de l'examen post-intervention de la Ville pour l'événement météorologique important de mai 2022**

La Ville a commencé à travailler à cet examen post-intervention lorsque le Centre de commandement de la Direction générale des travaux publics s'est démobilisé, en septembre 2022, ce qui correspondait aux activités d'intervention finales menées par la Ville relativement à la tempête de mai 2022. On a fait appel à un expert-conseil indépendant pour apporter de l'aide dans la collecte et l'analyse des données.

L'examen post-intervention a porté sur les trois secteurs d'activité suivants :

- **Préparation aux situations d'urgence** : Interventions et activités menées par la Ville avant la situation, pour veiller à intervenir efficacement.
- **Intervention** : Capacité de la Ville à gérer et à coordonner les mesures adoptées et les activités exercées, par l'entremise du COU, pendant et après la situation.
- **Communication** : Communication externe et interne pendant et après la situation.

Dans l'examen post-intervention, nous avons examiné les activités menées et les mesures adoptées par le Centre des opérations d'urgence et le Groupe de contrôle des opérations d'urgence de la Ville. Les thèmes ou activités ci-après ne faisaient pas partie du périmètre de ce rapport d'examen post-intervention :

- examen des activités et des mesures d'Hydro Ottawa;
- examen des activités et des mesures d'Hydro One;
- examen des activités et des mesures des entreprises de télécommunications;
- sondage et entrevue auprès de personnes qui ne faisaient pas partie du Centre des opérations d'urgence ni du Groupe de contrôle des opérations d'urgence.

### **Selon ce que nous avons entendu, tout s'est bien déroulé**

- Le Programme de gestion des mesures d'urgence de la Ville fait l'objet de documents complets et détaillés (Plan municipal de mesures d'urgence et Guide sur le rétablissement, entre autres) qui constituent un socle solide pour intervenir dans ce type d'événement météorologique important.
- Les fonctions et les attributions sont parfaitement consignées par écrit, et les personnes appelées à intervenir en ont une idée claire.

- Certains employés de la Ville possèdent des compétences supérieures dans les interventions d'urgence. Cette expérience était évidente au Centre des opérations d'urgence pour cette tempête et peut être liée, dans l'ensemble, au succès de la coordination de l'intervention.
- Compte tenu de l'ampleur et de la portée de l'événement, la Ville a mené une intervention parfaitement concertée, qui cadrerait avec les lignes de conduite du Plan municipal de mesures d'urgence.
- L'intervention rapide et compétente des premiers intervenants a permis de sauver des vies.
- Le Groupe de travail sur les besoins humains, qui s'occupait toujours de l'intervention pandémique, a pu rapidement mener la transition pour répondre aux besoins de l'ensemble de la collectivité relativement aux efforts de rétablissement de la Ville après la tempête.
- Les organismes bénévoles ont été des partenaires indispensables, qui ont apporté leur concours et leur savoir-faire spécialisé, dans les cas nécessaires.
- L'importance des efforts et de la volonté du personnel chargé de la communication, qui a donné de l'information exacte et dans les délais, a pu augmenter considérablement la confiance du public dans l'intervention et dans les efforts de rétablissement.
- Le personnel de la Ville a constaté que le Centre des opérations d'urgence a mobilisé comme il se doit et dans les plus brefs délais les sociétés d'hydroélectricité et les entreprises qui fournissent des services de télécommunications (grâce aux liaisons établies par le Centre des opérations d'urgence). Ces relations ont permis d'analyser les difficultés et de coordonner les activités de rétablissement.

### **Les points que nous pouvons améliorer**

- La Ville devrait continuer d'approfondir sa capacité d'intervention d'urgence pour permettre à un plus grand nombre d'employés d'être en mesure de s'acquitter des fonctions essentielles pendant les situations.
- La Ville devrait améliorer l'information et la sensibilisation du public relativement à la préparation aux situations d'urgence au niveau individuel comme au niveau collectif.

- La Ville devrait mettre au point des protocoles d'intervention d'urgence en bonne et due forme dans trois secteurs essentiels : 1) la sécurité alimentaire; 2) la vérification du bien-être; et 3) la gestion des bénévoles.
- La Ville devrait revoir et mettre à jour ses accords existants avec les organismes non gouvernementaux, en plus d'améliorer ses partenariats publics-privés, afin de travailler plus efficacement avec ses partenaires externes pendant les urgences.
- La Ville devrait continuer de rechercher les moyens de communiquer efficacement avec le public pendant les pannes de courant prolongées.
- La Ville devrait continuer de promouvoir l'exercice de la fonction du responsable de la liaison avec le Conseil municipal afin de favoriser la mobilisation des membres du Conseil municipal et du personnel du Centre des opérations d'urgence pendant les urgences.

### **Prochaines étapes**

Le Service de sécurité publique se penchera sur toutes les recommandations; il rendra compte des progrès accomplis dans l'application de ces recommandations dans son Rapport annuel. Certains secteurs d'intervention correspondent directement aux recommandations exprimées dans la Vérification de la gouvernance de l'intervention pandémique de la Ville, menée par la vérificatrice générale, ainsi que dans la Vérification de l'intervention de la Ville d'Ottawa dans la manifestation du convoi de camionneurs. Nous nous pencherons sur les travaux consacrés par le personnel de la Ville pour donner suite aux recommandations de la vérificatrice générale dans le cadre des travaux complémentaires réalisés par le Bureau de la vérificatrice générales.

### **RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES**

Il n'y a pas de répercussions financières relativement à ce rapport.

### **RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES**

Rien n'empêche, du point de vue de la loi, de prendre connaissance de l'information reproduite dans ce rapport.

### **COMMENTAIRES DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

Ce rapport s'étend à l'ensemble de la Ville.

### **COMMENTAIRES DES COMITÉS CONSULTATIFS**

Les comités consultatifs n'ont pas fait de commentaires sur ce rapport.

## **CONSULTATION**

Il n'a pas été nécessaire de mener de consultation publique dans le cadre de ce rapport d'information.

## **RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ**

Dans la foulée du dérêcho, le Bureau de gestion des mesures d'urgence de la Ville a travaillé en collaboration avec le Bureau de l'accessibilité de la Ville pour mieux analyser l'expérience vécue par les personnes en situation de handicap pendant les urgences. Cette collaboration a donné lieu à deux séances de consultation auprès de différents groupes de défense des droits de l'accessibilité; les discussions ont essentiellement porté sur le dérêcho.

## **RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES ACTIFS**

Il n'y a pas de répercussions sur la gestion des actifs relativement à ce rapport d'information.

## **RÉPERCUSSIONS CLIMATIQUES**

Le Service de sécurité publique est un intervenant essentiel dans la Stratégie de la résilience climatique de la Ville. L'objectif de ce rapport consiste à évaluer l'efficacité de l'intervention de la Ville pendant le dérêcho. Les études prévisionnelles menées par le Groupe des changements climatiques et de la résilience nous apprennent que le climat de la Ville d'Ottawa se réchauffera et s'humidifiera dans les prochaines dizaines d'années. Ce réchauffement, attribuable aux changements climatiques, favorise les épisodes météorologiques extrêmes comme les tempêtes, les tornades et les feux de forêt. L'Évaluation de la vulnérabilité et des risques climatiques fait état des pressions supplémentaires exercées par l'augmentation prévue de la fréquence, de la durée ou de l'intensité des épisodes météorologiques extrêmes, qui constituent des risques climatiques prépondérants. Les leçons dont fait état ce rapport permettront à la Ville de se préparer et de réagir à d'éventuels épisodes météorologiques extrêmes.

## **RÉPERCUSSIONS ÉCONOMIQUES**

Il n'y a aucune répercussion économique relative à ce rapport d'information.

## **RÉPERCUSSIONS ENVIRONNEMENTALES**

Bien qu'il n'y ait aucune répercussion environnementale relative à ce rapport d'information, le couvert forestier de la ville a subi d'importants dommages à la suite de cette tempête, et il a fallu abattre complètement certains arbres. La Ville entend reconstituer le couvert forestier perdu en replantant les arbres abattus sur le domaine municipal. La Direction générale des travaux publics de la Ville a mis sur pied le programme « Fonds des arbres », dans le cadre duquel les résidents qui souhaitent faire remplacer des arbres sur l'emprise de la Ville peuvent en faire la demande. La Ville se penche également sur d'autres options visant à étendre les efforts de plantation des arbres.

## **RÉPERCUSSIONS SUR LES AUTOCHTONES, LE GENRE ET L'ÉQUITÉ**

Le Service de sécurité publique entend respecter le Plan municipal sur la diversité et l'inclusion. En sachant que les populations vulnérables sont démesurément pénalisées par les urgences, le Service de sécurité publique se consacre à l'application des mesures formelles prévues dans le cadre de la Stratégie de lutte contre le racisme de la Ville et tient compte du point de vue des femmes et de l'équité des genres afin d'intégrer dans ses efforts de préparation aux situations d'urgence, d'intervention et de rétablissement le point de vue de l'équité, de la diversité et de l'inclusion.

## **RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES RISQUES**

La Ville d'Ottawa est dotée d'un [Plan de mesures d'urgence](#) complet, qui porte sur l'ensemble des risques et qui s'adresse à toutes les directions générales et à toute la Ville. Cette dernière continuera d'appliquer ce plan pour guider ses travaux dans les interventions d'urgence.

## **RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES**

Il n'y a pas de répercussions sur les zones rurales relativement à ce rapport.

## **RÉPERCUSSIONS TECHNOLOGIQUES**

Il n'y a pas de répercussions technologiques relatives à ce rapport.

## **PRIORITÉS POUR LE MANDAT DU CONSEIL**

Le Service de sécurité publique fait partie de la priorité du mandat du Conseil municipal relative à l'épanouissement des collectivités, puisque cette direction générale veille à promouvoir la sécurité et le bien-être physique des résidents et des visiteurs de la ville.

## **SUITE À DONNER**

Le Service de sécurité publique donnera suite à toutes les directives qui lui seront adressées dans le cadre de l'étude de ce rapport.